Indemnités versées aux élus : le Maire doit renoncer à proposer une nouvelle augmentation. Sa provocation stoppée nette en plein conseil municipal, mais...

Le dernier Conseil municipal d'Argenteuil a été copieux Commencé lundi soir, il s'est terminé tard dans la nuit aux premières heures du mardi. il aurait pu l'être plus long encore si M.le Maire n'avait pas retiré en catastrophe le point 67.

Celui-ci n'était pas anodin puisqu'il concernait une Nème modification du tableau des indemnités versées aux élus (à la hausse, évidemment). Quitte a être traité encoe une fois de "populiste" par M. le Maire, notre groupe reste scandalisé par un tel projet. Provocation? Inconscience? Mépris?

Il semblerait que quelques élus de la Majorité aient commencé à éprouver un sérieux malaise.

Rappelons qu'une précédente augmentation des propres indemnités du Maire avait été proposée à la CAAB, puis retirée juste avant les élections cantonales... pour réapparaître (et etre votée) juste après !la majorité avait voté a l'unanimité la proposition du maire, le Président du groupe communise précisatnt que puisque c'était légal, il ne s'y opposait pas...

Vont ils nous rejouer la même comédie ?

Share Plus

Publié dans : argenteuil Par Philippe Métézeau

CONTACT - C.G.U. - SIGNALER UN ABUS - ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS